

Agent de développement de la randonnée pédestre et des itinéraires.

Participer à l'essor de la randonnée pédestre sur le territoire de la Haute Savoie. Sous l'autorité du président et en collaboration avec les responsables de commissions et les bénévoles de l'association, l'agent de développement contribue au développement de la structure et à la dynamisation de la pratique de la randonnée, que ce soit d'un point de vue sportif (pratiques, adhésions, relations clubs) ou territorial (sentiers et itinéraires)

Activités principales

- Participer aux actions relatives aux sentiers et itinéraires : projet et création d'itinéraires, Instruction et gestion des dossiers d'homologation des itinéraires, valorisation, collaboration avec les partenaires
- Des missions de terrain peuvent être nécessaires, numériser, coordonner les moyens humains et matériels des actions.
- Mettre en œuvre, coordonner et assurer le suivi des prestations
- Gérer les itinéraires dans un environnement cartographique numérique ; Mettre en œuvre le programme numérique fédéral (mise à jour des bases de données SIG et éditoriale)
- Produire des documents de communication, éléments cartographiques, topoguides, rando fiches...
- Participer à la mise en œuvre de la commission Ecologie, Biodiversité et Développement Durable.
- Participer aux relations institutionnelles
- Participer à la vie associative du comité
- Suivi du site internet du comité
- Rendre compte de l'avancement des actions.

Profil

Master en géographie, géomatique, aménagement du territoire, tourisme, sports, montagne, communication ou Brevet Professionnel

- Aisance orale, autonomie, rigueur, organisation, communication, polyvalence
- Bon niveau rédactionnel
- Informatique (logiciels bureautique) base technique en SIG : Qgis..., logiciel de PAO (indesign, illustrator, photoshop...)
- Aisance orientation, lecture de cartes, utilisation GPS.
- Permis B
- Connaissance de l'organisation des collectivités
- Connaissance du milieu associatif.

Conditions :

- Poste en CDI 35H
- Localisation du poste à Annecy
- Salaire en fonction de la grille indiciaire de la convention collective nationale du sport (CCNS), groupe 3, (évolutif en fonction du niveau d'expérience et de compétence pour le poste)
- Mutuelle
- Déplacements avec véhicule personnel, frais de mission pris en charge, Permis B indispensable.
- Poste à pourvoir immédiatement
- Période d'essai de 2 mois renouvelable
- Formation assurée dans département Aura.

Postuler :

- Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite à Madame la Présidente à l'adresse suivante

haute-savoie.president@ffrandonnee.fr